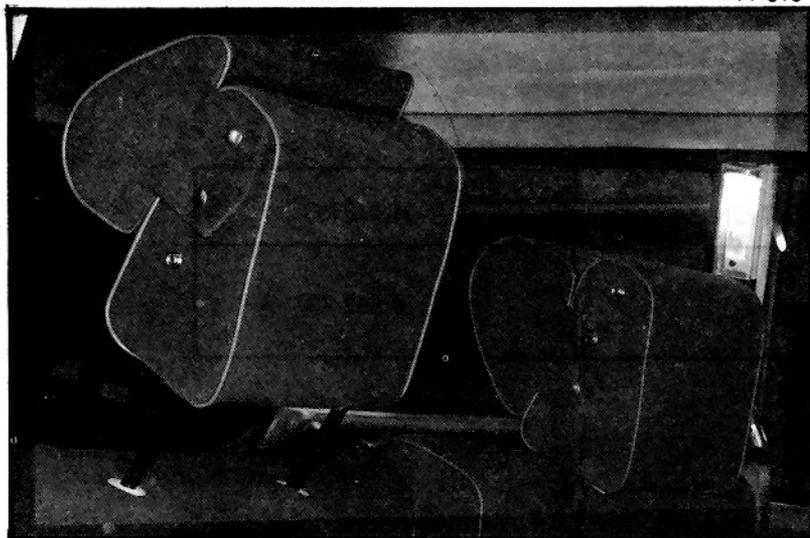


I. SIEGES AVANT (Option repose-tête).

Depuis Janvier 1973, l'armature des dossiers de siège avant est modifiée pour permettre le montage de nouveaux repose-tête.

11 815



REPARATION

Il n'est pas possible de monter un nouveau repose-tête sur un siège ancien modèle.

Il est possible de monter un nouveau repose-tête sur un siège nouveau modèle à condition que l'option ait été demandée car, dans le cas contraire, le garnissage du siège ne comporte pas les orifices (munis d'œilletons) de passage des tiges de fixation du repose-tête.

PIECES DE RECHANGE.

Le Département des Pièces de Rechange continue de fournir les anciennes pièces.

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 210 D

Le 21 Février 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES D

TOUS TYPES

CARROSSERIE

I. Sièges avant (Option repose-tête).

II. Poignées extérieures de portes latérales.

II. POIGNEES EXTERIEURES DE PORTES LATERALES :

Depuis Janvier 1973, une semelle plastique est intercalée entre le panneau extérieur de porte et la poignée, afin d'éviter l'écaillage de la peinture.

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION	NUMERO
Semelle de poignée	GX. 6 562 701 A

REPARATION.

Le montage des semelles de poignées de porte est possible, sans modification, sur les portes latérales qui n'en sont pas munies.